

diriger l'ensemble des opérations. De plus, ce dernier devait lui-même, avant ou après les classes, donner des leçons aux moniteurs et les mettre en état de remplir leur devoir de sous-maîtres. Malgré la meilleure surveillance, ce mode occasionne des désordres regrettables.

Ce mode, introduit en Europe par Lancaster à la fin du siècle dernier, a rendu de grands services au temps où les bons maîtres étaient très rares. Depuis plusieurs années on l'a mis de côté pour les raisons qui suivent :

1° Il est en opposition avec ces deux principes pédagogiques élémentaires : 1° La meilleure organisation scolaire est celle où le maître est le plus souvent et le plus longtemps possible en rapport direct avec ses élèves ; 2° Il faut que le professeur professe.

2° Il est certaines branches, comme l'histoire et la religion, qu'il serait difficile de faire enseigner exclusivement par des moniteurs.

MODE MIXTE : C'est la combinaison du mode simultané et du mode mutuel ; on l'appelle aussi : mode *simultané-mutuel*.

Dans son application, il faut concilier les avantages des deux modes qui le composent —Premièrement : en conservant dans la gouverne de l'école les rapports utiles d'élèves à moniteurs—Deuxièmement : en permettant beaucoup plus l'action directe du maître sur chaque enfant.

Dans les écoles à un seul titulaire ce mode peut rendre de grands services. Mais il faut agir avec prudence afin d'éviter la critique des parents. Pour obvier à cet inconvénient, l'instituteur doit bien faire comprendre aux enfants "qu'enseigner c'est s'instruire" et conséquemment, que tout en aidant le professeur en classe les moniteurs travaillent dans leur propre intérêt ; que ce ne sont pas les moniteurs qui dirigent les élèves mais bien le maître qui voit à tout et qui ne se sert d'assistants que dans l'intérêt de toute la

classe. Enfin on ne doit proposer au *monitariat* que des élèves sages et appliqués, en récompense de leur bonne conduite.

Voici comment un maître habile peut employer le mode mixte :—Supposons qu'il s'agisse d'une leçon d'arithmétique d'une heure, et que les élèves soient partagés en quatre groupes de capacité différente : le professeur accordera un quart d'heure au premier groupe, tandis que les trois autres seront confiés à des moniteurs. Au bout du premier quart d'heure, il se fera remplacer par un moniteur qui donnera à résoudre des problèmes préparés à l'avance par le maître, et passera au second groupe ; ainsi de suite pour les autres divisions. Durant ces leçons, l'instituteur doit surveiller activement la classe entière. Les parents ne sauraient trouver à redire à ce mode, car le temps du maître est également partagé entre tous les élèves. On peut procéder de la même manière dans l'enseignement de l'orthographe, de la rédaction, de l'histoire, etc.

De temps en temps, dans la journée, le maître réunit tous les élèves de la classe et a recours au mode simultané pur. Une leçon orale d'histoire sainte ou du Canada sera donnée avec profit à des enfants de capacité différente, pourvu que le maître mette ses expressions à la portée de tous les élèves, des petits comme des grands. Ces sortes d'entretiens familiers servent de récapitulation aux plus avancés et de préparation aux débutants.

Dans bien des municipalités, les parents des élèves s'opposent à ce que l'instituteur ou l'institutrice se servent des moniteurs. Ils aiment mieux que leurs enfants ne fassent rien une partie de la journée plutôt que de permettre au maître d'occuper toute sa classe, au moyen de moniteurs choisis, à un travail utile et amusant.

Pendant, les instituteurs et les institutrices qui se font aider avec discernement